
OCEANA CANADA

ÉTATS FINANCIERS

31 DÉCEMBRE 2018

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres d'Oceana Canada

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers d'Oceana Canada (l'organisme), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2018, et les états des résultats et de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière d'Oceana Canada au 31 décembre 2018 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers* de notre rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT (suite)

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Pennyjean Chang LLP

Comptables professionnels agréés
Experts-comptables autorisés

Le 5 avril 2019
Toronto (Ontario)

OCEANA CANADA

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

AU 31 DÉCEMBRE 2018

	2018	2017
ACTIF		
Actifs courants		
Trésorerie	472 949 \$	551 472 \$
TVH à recevoir	34 185	48 498
Subventions à recevoir	-	16 249
Charges payées d'avance	37 039	33 624
	<u>544 173</u>	<u>649 843</u>
Immobilisations (note 3)	<u>114 037</u>	<u>141 528</u>
	<u><u>658 210 \$</u></u>	<u><u>791 371 \$</u></u>
PASSIF ET ACTIF NET		
Passifs courants		
Comptes créditeurs et charges à payer	78 212 \$	43 484 \$
Apports reportés (note 4)	521 895	688 934
	<u>600 107</u>	<u>732 418</u>
Apports en capital reportés (note 5)	<u>13 570</u>	<u>14 420</u>
	<u>613 677</u>	<u>746 838</u>
Actif net		
Non affecté	<u>44 533</u>	<u>44 533</u>
	<u><u>658 210 \$</u></u>	<u><u>791 371 \$</u></u>

Approuvé au nom du Conseil d'administration :

_____, administrateur

_____, administrateur

Voir les notes complémentaires

OCEANA CANADA

ÉTAT DES RÉSULTATS ET DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2018

	2018	2017
PRODUITS		
Subventions (note 7)	2 269 763 \$	2 292 759 \$
Apports en nature (note 6)	221 031	294 346
Dons	55 126	53 957
Apports en capital comptabilisés (note 5)	6 935	10 268
Autres	7 330	11 381
Intérêts	1 079	459
	<u>2 561 264</u>	<u>2 663 170</u>
CHARGES		
Salaires, avantages et impôt sur la masse salariale	1 136 770	997 218
Publicité	285 665	294 973
Consultants	268 748	303 106
Services en nature (note 6)	221 031	294 346
Conférences et événements	204 197	350 226
Frais de déplacement	153 298	117 038
Loyer	138 964	136 744
Frais généraux	69 930	42 342
Assurance	21 177	18 659
Frais bancaires	5 957	5 485
Subventions	-	45 150
Amortissement	55 527	57 883
	<u>2 561 264</u>	<u>2 663 170</u>
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES POUR L'EXERCICE	-	-
Actif net, début de l'exercice	<u>44 533</u>	<u>44 533</u>
ACTIF NET, FIN DE L'EXERCICE	<u>44 533 \$</u>	<u>44 533 \$</u>

Voir les notes complémentaires

OCEANA CANADA

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2018

	2018	2017
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Excédent des produits sur les charges pour l'exercice	- \$	- \$
Ajouter (déduire) les éléments hors trésorerie		
Amortissement	55 527	57 883
Apports en capital comptabilisés	(6 935)	(10 268)
Cession d'immobilisations	(738)	(1 227)
Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement (voir ci-dessous)	<u>(105 164)</u>	<u>(247 166)</u>
Trésorerie nette liée aux activités d'exploitation	<u>(57 310)</u>	<u>(200 778)</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Achat d'immobilisations	<u>(27 298)</u>	<u>(3 267)</u>
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Apports en capital reçus	<u>6 085</u>	<u>3 877</u>
DIMINUTION NETTE DE LA TRÉSORERIE AU COURS DE L'EXERCICE	(78 523)	(200 168)
Trésorerie, début de l'exercice	<u>551 472</u>	<u>751 640</u>
TRÉSORERIE, FIN DE L'EXERCICE	<u>472 949 \$</u>	<u>551 472 \$</u>

Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement :

Augmentation (diminution) des actifs courants -		
TVH à recevoir	14 313 \$	(13 108) \$
Subventions à recevoir	16 249	(16 249)
Charges payées d'avance	(3 415)	53 375
Augmentation (diminution) des passifs courants -		
Comptes créditeurs et charges à payer	34 728	(9 674)
Apports reportés	<u>(167 039)</u>	<u>(261 510)</u>
	<u>(105 164) \$</u>	<u>(247 166) \$</u>

Voir les notes complémentaires

OCEANA CANADA

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 DÉCEMBRE 2018

Oceana Canada (l'organisme) a été constitué le 22 mars 2013 sans capital-actions, en vertu de la *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif*. L'organisme a commencé ses activités le 1^{er} janvier 2014. Il est enregistré à titre d'organisme de bienfaisance en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada); à ce titre, il n'a pas à payer d'impôt sur le revenu et est autorisé à remettre des reçus de dons officiels aux fins d'impôt.

Oceana Canada est un organisme national dédié exclusivement à la protection des océans. L'organisme a pour objectif de protéger les océans à l'échelle mondiale, afin de restaurer et de rehausser la biodiversité et l'abondance des océans.

1. SOMMAIRE DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

La direction est responsable de la préparation et de la présentation de ces états financiers, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif. Les principales méthodes comptables utilisées sont indiquées ci-dessous.

Constatation des produits

Les principales sources de produits et la constatation de ces produits aux fins des états financiers s'établissent comme suit :

- i) L'organisme utilise la méthode du report pour comptabiliser les contributions. Les apports grevés d'une affectation externe, tels que les subventions et les dons, liés aux charges courantes, sont comptabilisés à titre de produits pour l'exercice en cours. Les apports grevés d'une affectation externe reçus au cours de l'exercice au titre de charges qui seront engagées au cours de l'exercice suivant sont comptabilisés à titre d'apports reportés. Les apports grevés d'une affectation externe reliés à l'achat d'immobilisations sont comptabilisés sur la période au cours de laquelle ces immobilisations sont amorties, selon la même méthode. Les apports non affectés, incluant les dons et les montants recueillis lors de collectes de fonds, sont comptabilisés au moment de leur réception.
- ii) À l'exception des apports en nature fournis par Oceana Inc., les dons reçus sous forme de fournitures et de services qui sont normalement achetés par l'organisme ne sont pas comptabilisés. Des bénévoles donnent de leur temps pour aider l'organisme à fournir ses services. En raison de la difficulté d'en déterminer la juste valeur, les dons de services ne sont pas constatés dans les présents états financiers.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au prix coûtant. L'amortissement est effectué de manière linéaire selon la durée de vie utile estimative, tel qu'il est indiqué ci-dessous :

Améliorations locatives	- Durée du bail
Mobilier et appareils	- 5 ans
Équipement informatique	- 3 ans
Équipement de bureau	- 5 ans

OCEANA CANADA

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 DÉCEMBRE 2018

2. INSTRUMENTS FINANCIERS

L'organisme comptabilise initialement les instruments financiers, qui comprennent la trésorerie, les subventions à recevoir et les comptes créditeurs et charges à payer, à leur juste valeur. Par la suite, les instruments financiers sont évalués déduction faite de toute provision pour moins-value.

3. IMMOBILISATIONS

Les immobilisations sont les suivantes :

	Coût	Amortissement cumulé	2018 Net	2017 Net
Améliorations locatives	164 919 \$	(98 840) \$	66 079 \$	88 831 \$
Mobilier et appareils	58 928	(31 763)	27 165	30 732
Équipement informatique	49 151	(37 852)	11 299	10 240
Équipement de bureau	22 088	(12 594)	9 494	11 725
	<u>295 086 \$</u>	<u>(181 049) \$</u>	<u>114 037 \$</u>	<u>141 528 \$</u>

4. APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés comprennent ce qui suit :

	2018	2017
Oceana Inc.	471 895 \$	663 934 \$
Donner Canadian Foundation	<u>50 000</u>	<u>25 000</u>
	<u>521 895 \$</u>	<u>688 934 \$</u>

L'évolution des apports reportés pour l'exercice se détaille comme suit :

	2018	2017
Apports reportés, début de l'exercice	688 934 \$	950 445 \$
Plus les apports en espèces au titre des subventions	2 102 724	2 031 248
Moins les subventions comptabilisées à titre de produits (note 7)	<u>(2 269 763)</u>	<u>(2 292 759)</u>
Apports reportés, fin de l'exercice	<u>521 895 \$</u>	<u>688 934 \$</u>

OCEANA CANADA

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 DÉCEMBRE 2018

5. APPORTS EN CAPITAL REPORTÉS

L'évolution des apports en capital reportés pour l'exercice se détaille comme suit :

	2018	2017
Apports en capital reportés, début de l'exercice	14 420 \$	20 811 \$
Plus les apports en capital reçus	6 085	3 877
Moins les apports comptabilisés à titre de produits	<u>(6 935)</u>	<u>(10 268)</u>
Apports en capital reportés, fin de l'exercice	<u>13 570 \$</u>	<u>14 420 \$</u>

6. OCEANA INC.

Oceana Inc., organisme indépendant situé aux États-Unis, fournit des services de soutien administratif et de comptabilité à l'organisme en vertu d'une entente de services. Les services fournis par Oceana Inc. sont comptabilisés à titre d'apports en nature dans l'état des résultats et sont compensés par une charge équivalente imputée aux résultats au poste Services en nature. Les opérations non monétaires avec Oceana Inc. sont effectuées dans le cours normal des activités et sont comptabilisées au coût engagé par Oceana Inc. pour la prestation des services, qui équivaut approximativement à la juste valeur. Aux 31 décembre 2018 et 2017, aucun montant n'était dû ni à recevoir de la part d'Oceana Inc.

Au cours de l'exercice, les services suivants ont été fournis à l'organisme par Oceana Inc. :

	2018	2017
Salaires et avantages sociaux	174 678 \$	225 465 \$
Autres services	<u>46 353</u>	<u>68 881</u>
	<u>221 031 \$</u>	<u>294 346 \$</u>

Oceana Inc. et l'organisme ne sont pas liés au sens où les deux organismes ne se partagent pas un conseil d'administration commun. Le président du conseil d'administration d'Oceana Inc. est aussi le président du conseil d'administration de l'organisme.

Les apports en nature reçus par l'organisme de la part d'Oceana Inc. constituent 9 % des produits totaux pour l'exercice (11 % en 2017). Au cours de l'exercice, Oceana Inc. a octroyé une contribution de 700 000 \$ à l'organisme, dans le cadre d'une entente prévoyant un soutien financier pour un plus grand nombre de programmes et d'activités d'exploitation de l'organisme.

OCEANA CANADA

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 DÉCEMBRE 2018

7. PRODUITS AU TITRE DES SUBVENTIONS

Les produits au titre des subventions sont les suivants :

	2018	2017
The Nikita Foundation	1 000 000 \$	939 751 \$
Oceana Inc.	892 039	1 071 609
Gordon and Betty Moore Foundation	319 724	-
Ecojustice Canada	30 000	-
Donner Canadian Foundation	25 000	-
The J.W. McConnell Family Foundation	-	150 000
Pêches et Océans Canada	-	86 249
Echo Foundation	-	45 150
Autres	3 000	-
	<u>2 269 763 \$</u>	<u>2 292 759 \$</u>

8. ENGAGEMENTS

L'organisme loue des espaces de bureaux à Toronto, Ottawa et Halifax. Les paiements de loyer annuels minimums, y compris les impôts fonciers et les frais d'exploitation, pour la durée des baux sont les suivants :

2019	168 936 \$
2020	129 288
2021	27 822
2022	28 279
2022	<u>16 585</u>
	<u>370 910 \$</u>